

Discours inaugural prononcé par M. S.L. MANSHOLT,
vice-président de la Commission de la
Communauté économique européenne,
au Congrès annuel du Mouvement européen
aux Pays-Bas, le 26 mai 1962 à Rotterdam

L'EUROPE ET LE MONDE

Ce qui fait la force du mouvement européen aux Pays-Bas, c'est qu'il a toujours au cours des années donné une représentation équilibrée de tous les groupements démocratiques de notre société. Ses réunions sont représentatives. En particulier, ses congrès sont des heures de méditation sur l'état d'avancement de l'unification européenne. C'est pourquoi, j'apprécie l'occasion qui m'est donnée aujourd'hui de dresser une sorte de bilan. Je le ferai volontiers, mais bien entendu sous ma propre responsabilité. Dans quelques jours, la section néerlandaise du mouvement européen devra faire entendre sa voix au congrès international de ce mouvement à Munich. Si notre congrès de ce jour contribue utilement à dégager le point de vue du mouvement européen dans nos pays, notre réunion aura atteint son objectif. Quant à moi, je m'efforcerai d'apporter ma contribution.

J'ai parlé de bilan. Cela implique des profits et des pertes. La foi en un idéal embrassé avec conviction ne doit pas rendre moins lucide devant un bilan honnête. Aussi dirai-je pour commencer que nous pouvons pour l'instant, avec une grande satisfaction, faire état de succès importants, mais en même temps de très sérieux dangers qui menacent l'œuvre européenne. Dans une rétrospective des années écoulées, on pourrait dire : tout le problème européen avec ses possibilités et ses difficultés a gagné à se placer à une dimension supérieure; il a gagné en profondeur et en étendue.

On subit la vie quotidienne, on grandit en même temps que la tâche assignée et l'on ne prend pas toujours conscience de ces changements des proportions. Je pourrais demander par exemple si, en préparant ce congrès, les dirigeants de notre mouvement se sont rendu compte qu'en fixant le titre de mon discours ils exprimaient déjà cette dimension modifiée dont j'ai parlé. En effet, il y a quelques années, l'expression "l'Europe et le monde" aurait été considérée comme une sorte de présomption européenne. L'Europe - ou ce qui reste de l'Europe plutôt que l'Europe de l'ouest - s'efforçait laborieusement de se dégager des séquelles de la guerre : ruines, divisions, pauvreté. Contre cette Europe on regard du monde ressemblait et aboutissait à une espèce de commisération d'un continent en liquidation face à un monde qui poursuivait son chemin, cependant que des puissances à l'échelle d'un continent hors d'Europe surgissaient dotées d'une étendue et d'un développement inconnus et que des parties oubliées du monde se poussaient résolument en avant.

Aujourd'hui, le parallèle "l'Europe et le monde" est tout sauf une infatuation européenne. C'est le monde qui suscite ce parallèle et qui nous fait sentir que nous avons grandi. Grandi en importance, en puissance, mais par là aussi en ce qui concerne notre responsabilité à l'égard du monde. Essayons aujourd'hui de nous pénétrer de cette croissance, des dangers qui accompagnent cette croissance et de la responsabilité que cette croissance nous impose comme un devoir inéluctable.

On a dit un jour en ironisant que la renaissance de l'Europe était la conséquence de la peur et que le monument érigé à celui qui fit l'Europe nouvelle devrait porter l'effigie de Staline. Je le conteste. La peur n'est jamais créatrice. Ceux qui, voilà quinze

ans, ont commencé de leur propre initiative à couvrir à une Europe unie, qui ont reçu par la suite le soutien des autorités et d'hommes d'Etat prévoyants, étaient pleinement conscients que les communautés nationales de l'Europe balkanisée ne pouvaient plus trouver que dans une solidarité affirmée leur chance de maintenir leurs formes de pensée et de vie. Et cette solidarité devait être plus poussée et plus affirmée que les alliances et coalitions traditionnelles qui déjà avaient résisté durant des siècles et le plus souvent s'effondraient précisément au moment où elles auraient dû faire la preuve de leur consistance. Seule une solidarité plus étroite pouvait mettre fin au déclin de notre continent qui a caractérisé la première moitié de notre siècle. Et il était absolument indifférent à cet égard que cette Europe fût ou non menacée de l'extérieur. Une telle menace ne pouvait que rendre l'unification d'autant plus impérieuse; l'absence de pareille menace ne rendait et ne rend pas l'unification superflue. C'était et c'est encore un acte de conservation, qui s'imposerait aussi dans un monde plus pacifique que le nôtre.

Ce processus d'unification européenne est entaché de toutes les imperfections humaines. Si nous jetons un coup d'oeil en arrière, nous relevons des victoires, des progrès et des déceptions. Le premier congrès du mouvement européen organisé à La Haye avait demandé la création d'un Parlement européen et d'un gouvernement européen. Il en est sorti le Conseil de l'Europe, qu'il ne faut assurément pas décrier comme Forum, mais qui est loin de répondre aux espoirs de ceux qui par Parlement entendent aussi attributions parlementaires. La Communauté du charbon et de l'acier a été, dans un domaine spécialisé, une sorte de lot de consolation pour ceux qui aspiraient à une véritable structure supranationale. Ce saut indubitablement aventureux dans la nouvelle forme de société européenne a amené un divorce entre ceux qui souhaitaient plus qu'une façade européenne

et ceux qui estimaient suffisants les moyens traditionnels de coopération intergouvernementale. Depuis plus de dix ans, nous avons donc une ligne de partage entre les progressistes qui veulent aller de l'avant et ceux qui préfèrent d'abord attendre mais qui en définitive entendent canaliser le cours des choses.

Les progressistes, c'est-à-dire les pays de l'avant-garde européenne, ont subi une défaite avec l'échec de la Communauté européenne de défense et de la Communauté politique qui allaient de pair, défaite qui n'a été surmontée que grâce aux heureuses négociations sur l'institution de la Communauté économique européenne et de l'Euratom. L'alternance des réussites et des efforts avortés montre combien l'unification intégrale a toujours dominé les préoccupations. Le choix des domaines n'a pas été commandé par un plan rigide. On a passé en revue ces domaines et on a agi là où des possibilités semblaient s'offrir. Il me paraît utile de rappeler ce fait à un moment où l'unification politique est à nouveau - et pas pour la première fois - à l'ordre du jour. Je reviendrai sur ce point.

Je me bornerai tout d'abord à l'œuvre accomplie dans notre propre Communauté. Je vous épargnerai la kyrielle des chiffres qui peuvent vous donner une idée de l'expansion de notre Communauté, du développement des échanges avec les pays tiers, de l'abolition des frontières entre les pays membres. Alors que la C.E.E. entamait ses activités sous les quolibets touchant l'impossibilité de cette entreprise, nous avons aujourd'hui trois ans d'avance sur le calendrier de mise en place d'un marché commun. Notre nouveau rapport annuel va sortir ces jours-ci. Quiconque veut se rendre compte du changement qui s'opère en Europe n'a qu'à feuilleter ce rapport annuel. Il sera

frappé non seulement par le grand nombre, mais aussi par la diversité des tâches entamées, qui attendent d'être poursuivies et achevées. La période de la nette démarcation de l'union douanière, qui se traduit par un premier alignement sur un tarif extérieur commun et par l'abolition progressive des frontières intérieures, est suivie de la deuxième étape, qui devra être caractérisée par la mise en oeuvre d'une politique commune pour un marché commun. J'ai déjà eu l'occasion d'insister sur ce point lors d'une réunion antérieure du Mouvement européen aux Pays-Bas tenue à Amsterdam. Vous savez - et je ne m'y arrêterai pas - qu'en ce qui concerne l'agriculture et la politique des pontons, les premiers pas ont été faits sur la voie d'une politique commune grâce à l'élaboration d'un droit européen. D'autres domaines aussi importants attendent les premières réalisations. Dans chaque cas particulier, c'est le respect des principes qui devra primer. Et cela à deux égards : d'une part, il faudra avoir une conception praticable de la phase définitive, c'est-à-dire au stade du Marché commun, pour le secteur intéressé de l'économie et, d'autre part, il faudra se faire une idée de la fonction et de l'importance de ce secteur dans le contexte de l'économie générale. Cela vaut pour les transports autant que pour d'autres secteurs d'activité. Si parmi les domaines que l'on peut citer, je retiens plus particulièrement la politique énergétique, c'est surtout parce qu'elle touche aussi de très près la fusion des Communautés.

Faites-moi grâce d'une énumération des domaines d'activité. Une politique commune exige des instruments communs et des organes communs. Nous sommes convaincus que les entraves aux frontières ne constituent plus depuis longtemps les facteurs les plus perturbateurs des échanges commerciaux. C'est précisément pour cela que nous avons préconisé pour la Communauté une structure qui, grâce à une politique commune, puisse également transcender les manipulations nationales internes. On peut polémiquer sur les interprétations théoriques du système fédéral ou confédéral. Les écarts de nuance donnent toujours matière à discussion. Mais l'élément fondamental, c'est qu'il doit s'agir d'une politique commune, si l'on veut atteindre le but du Traité.

Je ferai néanmoins quelques remarques sur les formes d'application de la politique commune.

Il est clair donc que celui qui veut la Communauté, doit aussi s'attacher à réaliser la politique commune. Une logique impérieuse parcourt le Traité que les pays membres ont signé. Nous nous sommes engagés sur la voie de l'avenir où un retour n'est possible que si l'on est prêt à renier la signature que l'on a apposée au bas du Traité.

Ce serait toutefois une erreur de supposer que, si une politique commune n'est mise sur pied que laborieusement et en temporisant, c'est que l'on caresserait l'idée de faire fi du Traité. Certes, on décèle aussi chez ceux dont la fidélité au Traité est au-dessus de tout soupçon des réserves dans la poursuite des efforts de mise au point d'une politique commune.

Ces résistances ont de multiples causes. En partie elles découlent d'un mode de pensée traditionnel, qui s'oppose au transfert de tout fragment du pouvoir de décision à des organes communs, bien que l'on ait également son mot à dire dans l'organe commun. D'autre part, la crainte d'un dirigisme centralisateur supranational, qui éveille des appréhensions et agit comme un frein, joue également un rôle.

C'est précisément dans la mesure où la réalisation de la politique commune sera laissée en grande partie à l'appréciation de la Communauté, que la composition des organes communs offrira une garantie contre des décisions extrêmes, quelle que soit leur orientation.

Jusqu'ici, j'ai traité très sommairement des organes communs. Quelques remarques nuancées me semblent toutefois nécessaires. Le Conseil de ministres dispose, en tant qu'organe communautaire, du pouvoir de décision, soit à la majorité, soit à l'unanimité. La Commission quant à elle a le droit d'initiative en matière législative.

A mesure que la décision à l'unanimité est remplacée par la décision à la majorité au sein du Conseil de ministres, les pouvoirs de contrôle échappent aux Parlements nationaux. A cet égard, deux conclusions s'imposent. Les pouvoirs ainsi perdus par les Parlements nationaux doivent ressortir au Parlement européen. L'organe de contrôle européen doit recevoir des pouvoirs élargis si l'on ne veut pas que le système équilibré de la séparation des pouvoirs soit tout simplement amputé d'une parcelle de son contrôle démocratique.

Il serait funeste pour le développement de notre Communauté, au sens démocratique, que non seulement cette extension des pouvoirs du Parlement européen fit défaut, mais que de surcroît le rôle du Parlement fût encore rogné dans le cadre national. Une évolution en ce sens dans l'un des pays membre, encore renforcée en fin de compte par la négation de principe de l'importance du Parlement dans d'éventuels pays candidats à l'adhésion, pourrait aboutir à une situation qui cadrerait mieux avec un ancien régime qu'avec une structure démocratique. Je crois que les démocrates en général ainsi que les membres des Parlements nationaux et du Parlement européen en particulier, doivent être vigilants dans ce domaine. Peut-être la contribution la plus précieuse que le Parlement européen précisément puisse apporter en l'occurrence réside-t-elle dans l'activité très sérieuse et l'affût de toutes les possibilités qu'il déploie.

Evidemment, je me rends compte que je n'ai fait qu'effleurer quelques problèmes, qui par ailleurs exigent une analyse plus détaillée. Mais si je ne veux pas me cantonner à des activités internes, je devrai néanmoins négliger ce sujet. Il y a deux autres problèmes que l'on ne peut guère dissocier dans la situation actuelle et qui touchent en outre tout autant à l'évolution interne qu'à notre place dans le monde et vis-à-vis du monde: d'une part, les efforts pour aboutir à une communauté politique et, d'autre part, la demande de négociations de la Grande-Bretagne en vue de son adhésion en qualité de membre à part entière de la Communauté. Ce n'est pas minimiser l'importance des demandes similaires du Danemark, de la Norvège ou de l'Irlande, que de centrer la question sur la Grande-Bretagne. Chacun sait que qualitativement et quantitativement la Grande-Bretagne et son Commonwealth constituent le "gros morceau", alors que d'ailleurs les autres candidats cités subordonnent leur décision au résultat des négociations entre la C.E.E. et la Grande-Bretagne.

Tout d'abord, un mot de l'union politique. Il y aura bientôt deux ans qu'ont eu lieu à Rambouillet, entre le général de Gaulle et le chancelier Adenauer, des entretiens qui ont de nouveau mis à l'ordre du jour la Communauté politique.

Après la constatation que j'ai faite tantôt, à savoir que l'intégration complète, c'est-à-dire aussi l'unification politique, a figuré dès le début parmi les objectifs des promoteurs de l'Europe unie, une nouvelle discussion sur l'intégration politique ne pouvait donc que satisfaire. De plus, quiconque a dépassé le stade d'un dogmatisme chimérique acceptera sans difficulté que d'autres formes d'organisation que celles de la Communauté économique européenne ou de l'Euratom par exemple puissent être souhaitables et nécessaires pour une politique étrangère commune par exemple.

Là n'est donc pas le problème. Mais ce que nous avons entendu dire ces deux dernières années au sujet de la conception de l'union politique, nous contraint à faire plus qu'une timide réserve. Et précisément dans deux sens : tant en ce qui concerne la structure de cette union que la place que cette union politique doit prendre dans le monde. Pour la cristallisation de notre opinion, nous pouvons être reconnaissants de la franchise avec laquelle le chef de l'Etat français a parlé de ces choses au cours de sa récente conférence de presse.

Tout disposé que je sois à m'en tenir à une appréciation objective, je n'ai jamais pu voir dans cette conception qu'un effort, qui sous prétexte de poursuivre l'intégration, s'attache en fait à la minimaliser, sinon à l'annihiler par un couronnement politique. C'est avec admiration, mais non sans inquiétude, que j'ai suivi les inlassables efforts d'excellents amis - dans les gouvernements, les parlements et ailleurs - pour rendre acceptable en en amendant le libellé un projet qui n'est pas satisfaisant. Tous doivent avoir constaté avec déception, précisément comme les ministres MRP français, que la récente conférence de presse de Paris n'a pas fait que resservir les vieilles idées d'il y a deux ans, mais que le chef de l'Etat français, dont j'apprécie autant que quiconque les réalisations dans maint autre domaine, a franchement tourné en dérision les "rêveurs des Mille-et-une-nuits" pour qui l'Etat national et sa souveraineté exclusive ne constituent pas le centre de toute pensée et de toute action. Je peux bien m'imaginer la déception particulière des anciens ministres MRP. En effet, ce furent des hommes de leur lignée qui contribuèrent dans une large mesure à poser les premiers jalons d'une Europe unie. Après deux ans de vaines négociations, ma conclusion ne

.../...

peut donc être que celle-ci : faire preuve de patience et ne franchir un nouveau pas que lorsque nous aurons la certitude que nous sommes sur un terrain solide. A ceux qui seraient prêts à juger amèrement la France, je dirai : la France a apporté à l'Europe et à sa culture des fruits si féconds qu'elle a le droit de faire momentanément erreur.

Mais il faut dire un mot également de la place que l'homme qui est le plus haut responsable en France veut assigner d'après ses propres paroles à cette Communauté européenne. Dans ma propre langue je dirais : j'y décèle quelque chose comme un isolationnisme européen, peut-être même un isolationnisme de la Petite Europe.

Dans deux guerres mondiales et dans le plan de reconstruction d'après-guerre, les Etats-Unis d'Amérique ont surmonté leur propre isolationnisme. Ils ont sacrifié hommes et biens et assuré ainsi la survivance de l'Europe libre. Les Américains ont prouvé - pour notre salut - que le monde libre doit vivre en étroite coopération. Le gouvernement américain a su convaincre ses citoyens qu'il leur fallait lutter, même au prix de leur vie, pour plus d'une patrie, à savoir pour le monde libre. Et la réponse de l'Europe ainsi sauvée ne serait qu'une profession de foi en son propre continent, voire en sa propre patrie comme ultime frontière des obligations humaines ? Cette conclusion est pour moi inacceptable.

Mais je ne dois pas seulement réagir à l'ironie déversée sur ceux qui "rêvent" de Communauté européenne et de "partnership" atlantique, je dois aussi constater que nous risquons de nous enliser dans une politique qui est ancrée sur cette idée.

Vous attendez de moi une réponse à la question : comment vont les négociations avec la Grande-Bretagne ? En toute conscience je peux répondre : pas mal. La Grande-Bretagne a cité trois problèmes comme étant particulièrement

.../...

importants : le Commonwealth, l'agriculture britannique et l'A.E.L.E. Ce dernier problème englobe les négociations avec d'autres pays candidats et surtout le problème politique des pays neutres. Dans quelques semaines, après que la première rencontre officielle avec les gouvernements des trois pays neutres aura eu lieu, on pourra en dire plus long à ce sujet. Peut-être sortirons-nous alors finalement de la polémique pour entrer dans le dialogue objectif. Jusqu'ici nous ignorons ce que les pays neutres proposeront. Ces propositions devraient faire apparaître, si en marge des desiderata de politique commerciale, il y a encore quelque chose qui puisse donner matière à la notion d'association.

En ce qui concerne l'agriculture britannique, je peux en parler en connaissance de cause. Je crois qu'une solution est possible, encore qu'elle n'aille pas sans difficulté.

Le Commonwealth britannique soulève le problème de loin le plus important et le plus difficile. C'est un problème économique et politique. Peut-on résoudre les difficultés économiques de telle manière que le développement de la future Communauté élargie ne soit pas frustré ? Peut-on en l'occurrence empêcher que les attaches politiques du Commonwealth avec le Royaume-Uni ne se transforment à un rythme accéléré en dislocation ? Et cela pas au seul détriment du Royaume-Uni. Vous comprendrez que je doive m'abstenir de fournir des détails sur les négociations. Considérant que des négociations sur des problèmes aussi vastes que délicats ne se déroulent jamais sans revers ni secousses, je peux néanmoins parler avec un optimisme raisonnablement réaliste d'un résultat satisfaisant.

.../...

Mais - et j'en reviens ici à un point précédemment traité, à savoir la conception politique que j'ai critiquée. La question touchant les perspectives des négociations entre la Grande-Bretagne et la C.E.E. est-elle bien dirigée à la bonne adresse, lorsque vous la posez aux négociateurs de Bruxelles.

A en croire les articles de journaux, la décision concernant une attitude positive ou négative de l'un au moins de nos pays membres sera fonction du fait qu'un arrangement bilatéral se fera ou non entre ce pays et la Grande-Bretagne - dans un domaine qui ne relève pas précisément du domaine d'activité de la Communauté économique européenne. Ce que j'en sais ne va pas beaucoup plus loin que ce que vous en savez. Je dois donc me borner à demander: pour l'entrée de la Grande-Bretagne à la C.E.E. les problèmes économiques sont-ils déterminants ou plutôt le désir français de devenir une puissance atomique ? Je ne connais pas la réponse, mais j'attire votre attention sur une situation qui met cette question en relief.

Entièrement inconciliable avec le problème d'une Europe restreinte, a fortiori avec le problème national, est le problème capital soulevé par les difficultés avec le Commonwealth. Ce n'est pas isolés, ce n'est pas à moitié, mais de plain pied que nous sommes dans le monde et le thème "Europe et le monde" est d'actualité.

On peut supposer connu que notre Communauté doit renouveler d'ici la fin de cette année la convention d'association avec les territoires africains. Les négociations à ce sujet évoluent d'une manière satisfaisante. Un nouveau projet de convention est en préparation. Elle devra tenir compte du fait que ces territoires sont pratiquement tous devenus des pays indépendants au cours des dernières années. La nouvelle convention devra simultanément mettre l'accent sur les obligations particulières que nous avons contractées envers ces pays du fait de l'association. Toutefois, la

manière de satisfaire à ces obligations devra être choisie de telle sorte que nous ne causions pas de préjudice irréparable aux échanges internationaux avec d'autres régions dans le monde.

Parmi ces "autres régions" dans le monde, nous trouvons notamment de grandes parties du Commonwealth britannique. Mais il n'y a pas qu'elles uniquement.

En ce qui concerne les pays du Commonwealth britannique on se demande comment on peut trouver pour les préférences dont ces pays bénéficient au Royaume-Uni, une solution, qui, d'autre part, ne fasse pas simplement de la C.E.E. une partie du Commonwealth britannique et qui, d'autre part, empêche une dislocation du Commonwealth. L'une de ces situations ferait à coup sûr échouer les négociations.

Mais, à côté de nos pays associés et des pays du Commonwealth, il y a encore d'autres pays dans le monde, par exemple en Amérique du Sud et en Asie, que nous ne pouvons pas davantage nous permettre d'ignorer.

Vous voyez, nous sommes confrontés à des exigences, qui reflètent notamment la force qu'on nous reconnaît. Ici, l'isolationnisme n'est d'aucun secours. Il pourrait tout au plus aboutir à ce que ce monde extérieur accumule une telle tension à notre encontre que nous ne puissions pas à la longue subsister impunément dans notre propre isolement.

Mais nous ne sommes pas seuls dans cette situation. C'est également la situation de notre partenaire américain. Aussi n'est-il nullement étonnant que précisément le Président de ce pays en soit venu à proposer une politique commerciale libérale à l'échelle du monde, une action commune en matière de production et de vente, des projets de stabilisation des prix, etc... pour les produits qui exigent une telle action. Compte tenu du fait que ces deux partenaires jouent un rôle prédominant dans les échanges internationaux

- entre eux et à l'égard des tiers - qu'ils ne peuvent ni ne doivent se soustraire à leur responsabilité, à l'égard des pays en voie de développement; ils devraient s'efforcer, en étroite collaboration, de tenir compte des intérêts particuliers et généraux des pays tiers. C'est dans ce cadre que s'offre la solution à la question des préférences.

C'est un devoir moral, c'est une nécessité économique et c'est la lucidité politique qui exigent que nous suivions cette voie. Le thème "l'Europe et le monde" acquiert ici sa pleine signification.

Je voudrais encore faire une remarque concernant l'agriculture. A l'heure actuelle, on dénonce le protectionnisme de l'agriculture. Avec impatience on observe de l'extérieur les modifications structurelles, cependant qu'on en trouve le rythme trop lent et trop prononcé la tendance à se protéger par des mesures protectionnistes. Eh bien ! il sera bon que l'industrie reste fidèle à sa mentalité libérale actuelle et sache, par des modifications de structure opérées à temps dans son propre milieu, faire face à une évolution qui gagne aujourd'hui l'agriculture et qui demain gagnera l'industrie. D'ici vingt ans, les exportations des pays en voie de développement devront augmenter de 250 %. Une partie seulement de ces exportations portera sur les échanges entre ces pays en voie de développement. En sus des dons et crédits, ils voudront et devront payer les importations nécessaires par leurs exportations. La part des produits agricoles dans ces exportations augmentera relativement peu. Il y aura un glissement dans notre production industrielle en faveur des biens d'équipement, tandis que ces pays en voie de développement s'arrogeront une plus grande partie de la production même de biens de consommation industriels.

Après cette digression, permettez-moi de revenir du vaste monde vers notre Europe. J'ai essayé de vous énumérer quelques problèmes dont il faut attendre la solution sur le plan interne. J'ai

ensuite abordé la tâche qui m'avait été impartie, c'est-à-dire confronter cette Europe et le monde. J'en reviens à mon point de départ en disant que, parmi les autres problèmes internes d'importance capitale, il y a celui-ci: comment pouvons-nous dans notre Communauté développer la politique commune et créer les instruments communs nécessaires pour mener les négociations auxquelles nous serons peut-être appelés pendant l'été de 1963 à propos de la politique commerciale libérale à l'échelle mondiale ?

Aux yeux du monde, l'Europe de 1962 représente beaucoup plus que celle qu'il y a quinze ans. C'était notre désir et notre volonté de devenir et d'être plus que l'Europe morcelée des luttes intestines.

L'Europe grandit, mais aussi en ce qui concerne ses obligations.

L'Europe grandit, mais pas seulement dans ses possibilités, dans ses difficultés aussi.

Allons-nous maintenant, après ce nouveau départ, abdiquer devant les difficultés ? Ce serait nous renier à nous-mêmes.

Ce que nous avons atteint est un don.

Le conserver et le parachever est et reste une mission.
